



COMPETITEURS

CHANGEMENTS SAISON 2022 / 2023

Bonjour à tous,

Nous avons décidé qu'à partir de la saison 2022/2023 les compétiteurs recevront une carte mensuelle de présence.

Cette dernière vous sera remise lors de votre premier jour de cours si et seulement si vous êtes en ordre de cotisation et d'assurance.

Vous devrez donner cette carte à la personne se trouvant à la table afin qu'on puisse valider votre présence. Pour les cours du lundi soir et du samedi matin, vous donnerez la carte à votre moniteur.

Ce système nous permettra de calculer au plus juste les statistiques de présences. Cela permettra également aux compétiteurs d'avoir un contact avec les membres qui se trouvent à la table.

Cette carte n'étant valable qu'un mois, vous recevrez votre nouvelle carte lors du paiement de la cotisation pour le prochain mois.

Nous vous demandons de régler cette dernière avant le premier cours du mois suivant afin de ne pas vous voir interdire l'accès au bassin. Pour vous aider, vous avez la possibilité de payer en liquide, par carte bancaire à la table (sumup) ou par virement (dans ce cas, merci de prendre la preuve de paiement avec vous et de la présenter soit à la table soit à votre moniteur.)

Nous vous remercions d'avance de votre compréhension et vous souhaitons une bonne reprise au sein de notre club.

Le Comité.

